



Projet éolien de Montboissier

Forum d'information – Compte-rendu

Mercredi 16 juillet 2025

Salle des fêtes de Montboissier

Sommaire

1. Introduction.....	3
2. Les participants.....	4
3. Synthèse des éléments présentés et des échanges.....	5
4. Les prochaines étapes.....	14
5. Contacts.....	15

1. Introduction

Depuis mars 2024, la société Enertrag étudie la possibilité de développer un projet éolien sur la commune de Montboissier dans l'Eure-et-Loir. Une zone d'étude a été définie au Nord de la commune, sur des parcelles privées.

Après de premiers échanges avec les élus, la sécurisation du foncier et la réalisation de pré-études techniques, Enertrag a choisi de lancer le développement effectif du projet début 2025.

Enertrag a souhaité mener une démarche de concertation volontaire en ce début de phase d'étude, et ce tout au long du développement du projet, afin d'en faire un réel projet de territoire.

Enertrag, aux côtés de Demopolis Concertation, agence spécialisée, a donc convié, via une lettre d'information et un porte-à-porte mené fin juin, tous les habitants et élus de Montboissier au forum de lancement de la démarche de concertation, mercredi 16 juillet 2025 à la salle des fêtes de Montboissier.

Cet évènement avait pour principaux objectifs :

- Présenter l'énergie éolienne et le projet éolien développer sur la commune,
- Présenter les études qui seront réalisées autour du projet, avec notamment un focus sur le mât de mesure, et répondre à toutes les questions les concernant ;
- Récolter les avis et questions sur la démarche de concertation menée autour de ce projet.

Vous trouverez ci-après les différents supports d'information présentés, la synthèse des échanges comprenant les questions et les remarques des participants ainsi que les réponses apportées par le développeur Enertrag. Ces éléments sont structurés par thématique.

2. Les participants

Ce forum de lancement a rassemblé une quinzaine de personnes de la commune de Montboissier, dont 6 élus.

Les équipes d'Enertrag et de Demopolis Concertation étaient présentes afin de répondre au mieux aux questions des habitants :

Enertrag, France :

- LILLIQUIST Julie, Cheffe de projet
- OUCHAHED Zineb, Chargée de concertation

Demopolis Concertation :

- VALIGNAT Romane, Consultante confirmée en concertation
- HAFFNER Lorette, Cheffe de projet

3. Synthèse des éléments présentés et des échanges

Les participants au forum d'information ont eu l'occasion de s'informer sur le projet éolien à l'étude et de comprendre le fonctionnement du mât de mesure par le biais de différentes affiches. Nous avons relevé l'ensemble des questions qui ont été posées lors des échanges.

L'ensemble des supports présentés est consultable sur la plateforme participative du projet à l'adresse suivante : <http://www.projeteolien-montboissier.fr>.

Les questions et remarques formulées lors du forum :

Sur l'énergie éolienne en général

Question d'un participant : « *Comment recycle-t-on les pales d'éoliennes ?* »

Réponse d'Enertrag : « Elles sont soit réemployées, par exemple en mobilier urbain, soit broyées et valorisées énergétiquement. »

Question d'un participant : « *Combien de temps prend le démantèlement ?* »

Réponse d'Enertrag : « Chaque parc éolien est un cas particulier, mais d'une manière générale, le démantèlement peut prendre entre 6 mois et un an pour l'ensemble du parc. »

Question d'un participant : « *C'est au propriétaire de démanteler les éoliennes ?* »

Réponse d'Enertrag : « C'est le propriétaire du parc (Enertrag) et non au propriétaire du terrain de se charger du démantèlement. »

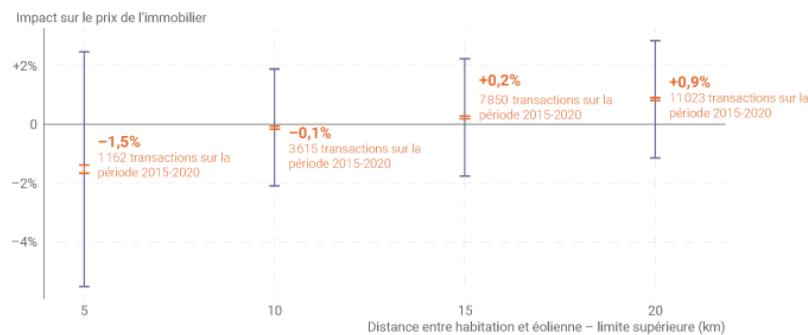
Remarque d'un participant : « *Dans d'autres pays, des parcs éoliens sont abandonnés.* »

Remarque d'un participant : « *Maintenant on retire toutes les fondations, c'est mieux qu'avant.* »

Question d'un participant : « *Quel impact a les éoliennes sur l'immobilier ?* »

Réponse d'Enertrag : « L'ADEME a publié une étude à ce sujet, que vous pouvez lire ici : https://energie-partagee.org/wp-content/uploads/2022/06/rapport_final_eolien_immobilier.pdf

Éolien terrestre Impact sur le prix de l'immobilier en France métropolitaine



Aide à la lecture : les maisons situées à moins de 5 km d'une éolienne se sont vendues en moyenne 1,5% moins cher que s'il n'y avait pas eu d'éolienne (calcul réalisé sur la base de 1 162 transactions)

Connaissance des Energies | Source : Analyse de l'évolution du prix de l'immobilier à proximité des parcs éoliens, Ademe, mai 2022.

En substance, elle démontre que l'impact des éoliennes est quasi-nul sur le prix de l'immobilier, car ce dernier est dépendant de beaucoup d'autres facteurs beaucoup plus impactant (accès aux services, aux transports, bassins d'emplois etc). »

Question d'un participant : « *Les éoliennes sont mises au bord des champs, pour les câbles ?* »

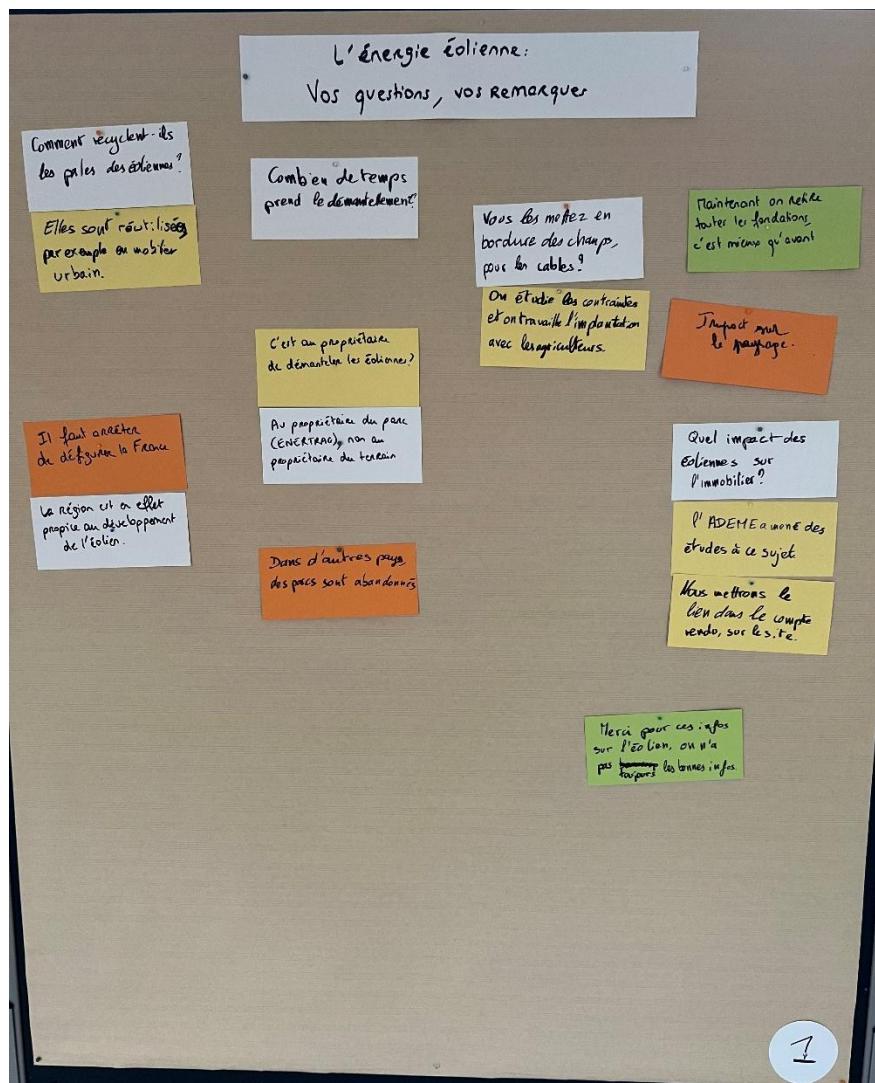
Réponse d'Enertrag : « Nous étudions toutes les contraintes de la zone et nous travaillons l'implantation avec les agriculteurs, pour que l'implantation gène le moins possible leur façon de cultiver sur la zone. »

Remarque d'un participant : « *Il y a un impact des éoliennes sur le paysage.* »

Remarque d'un participant : « *Il faut arrêter de défigurer la France.* »

Réponse d'Enertrag : « Nous savons qu'il y a une répartition qui peut paraître inégale des parcs éoliens en France, et cela dépend principalement des gisements de vent et d'autres contraintes techniques. La région est très favorable à l'éolien, c'est pourquoi il y a plusieurs parcs construits et en projet en Eure-et-Loir. »

Remarque d'un participant : « *Merci pour ces informations sur l'éolien, on n'a pas toujours les bonnes informations à ce sujet.* »



Sur le projet éolien de Montboissier

Question d'un participant : « Combien y aura-t-il d'éoliennes, et pourquoi ? »

Réponse d'Enertrag : « Il est prévu d'installer 3 éoliennes, au regard de la Zone d'Implantation Potentielle (ZIP) et de son potentiel, mais 2 serait aussi possible. »

Question d'un participant : « Où seront les éoliennes exactement ? »

Réponse d'Enertrag : « Nous avons défini une ZIP qui correspond à la Zone d'Accélération des Énergies Renouvelables actée par les élus. Les études qui y démarrent détermineront exactement où nous pourrons placer les éoliennes, au sein de cette zone. »

Question d'un participant : « *Ce projet est-il privé ou public ?* »

Réponse d'Enertrag : « C'est un projet privé, développé par la société Enertrag. »

Question d'un participant : « *Êtes-vous obligé de développer en ZAER, d'avoir l'aval des élus ?* »

Réponse d'Enertrag : « Non, mais cela est préférable, nous ne souhaitons pas avancer contre le territoire. »

Question d'un participant : « *Qui décidera de faire ou non le projet ?* »

Réponse d'Enertrag : « C'est le Préfet, au regard du dossier de demande d'autorisation environnementale (études et projet) qui décide en prenant en compte l'avis du Commissaire Enquêteur de l'Enquête Publique notamment (avis des élus, des habitants...) et les services de l'Etat. »

Question d'un participant : « *Quelle fourchette de prix les propriétaires des terrains recevront ?* »

Réponse d'Enertrag : « Cette information est privée et confidentielle. De plus, à ce stade, nous ne connaissons pas encore les montants et l'emplacement exactes des éoliennes. »

Question d'un participant : « *Où allez-vous raccorder le projet ? Sur Montboissier ?* »

Réponse d'Enertrag : « Le poste source de Bonneval est disponible, et RTE envisage également un autre poste. Le lieu de raccordement se décide plus tard dans le développement d'un projet, selon la place disponible sur les postes alentours. Le poste de livraison, lui, sera installé sur la zone d'étude, mais nous ne savons pas encore où. »

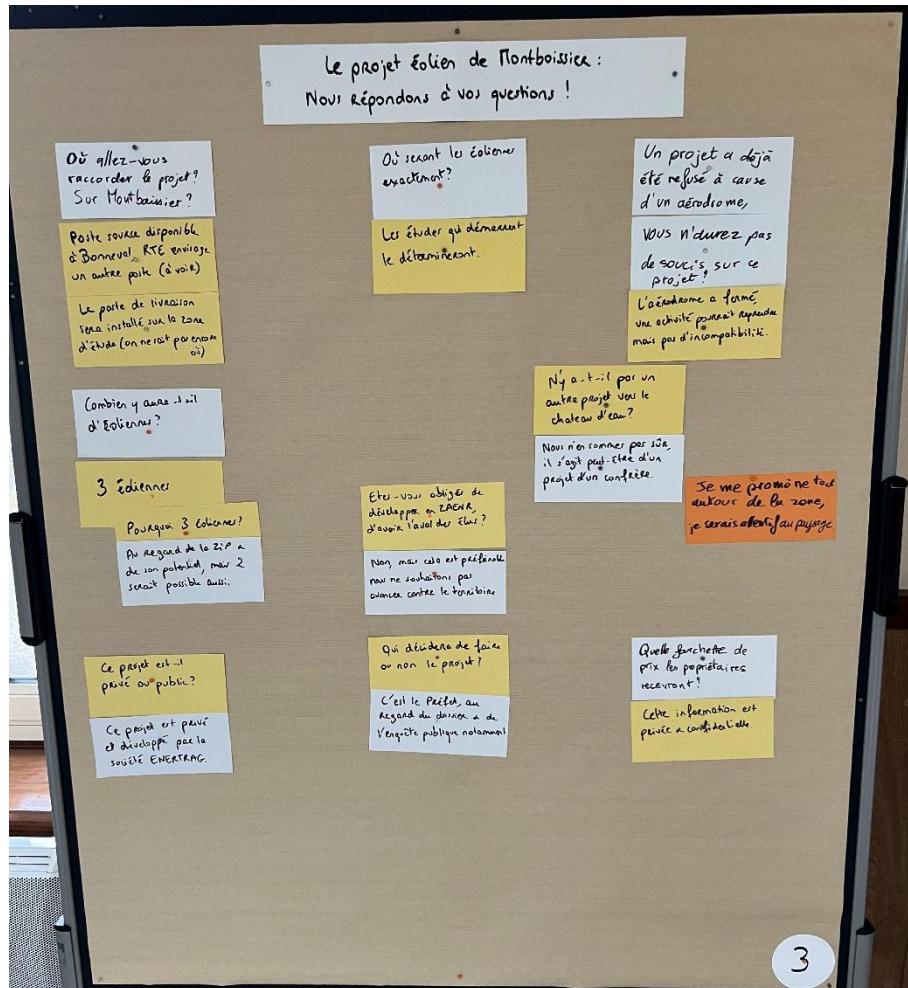
Question d'un participant : « *Un projet a déjà été refusé à cause d'un aérodrome, vous n'aurez pas de soucis sur ce projet ?* »

Réponse d'Enertrag : « La base aérienne de Châteaudun a fermé, c'est vrai. Une activité pourrait y reprendre mais ne serait pas incompatible avec ce projet à ce stade. »

Question d'un participant : « N'y a-t-il pas un autre projet vers le château d'eau ? »

Réponse d'Enertrag : « Nous n'en sommes pas sûr, il s'agit peut-être du projet d'un confrère. »

Remarque d'un participant : « Je me promène tout autour de la zone, je serai très attentif au paysage. »



Sur les études menées autour du projet

Question d'un participant : « Où sera situé le mât de mesure ? »

Réponse d'Enertrag : « Il sera installé début août, au centre de la zone d'étude. »

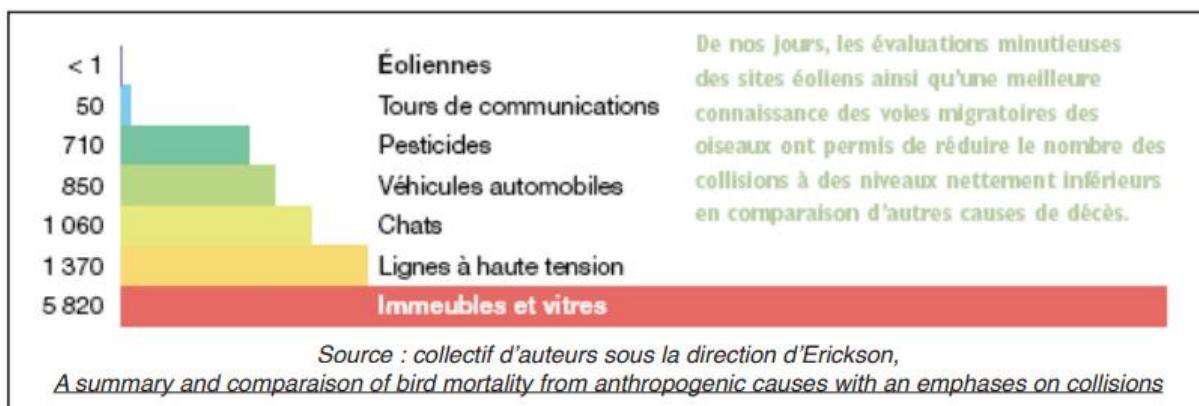
Question d'un participant : « Combien de temps le mât de mesure restera-t-il installé ? »

Réponse d'Enertrag : « Le cycle d'étude dure environ un an, pour prendre en compte toutes les saisons. »

Question d'un participant : « ça tue beaucoup d'oiseaux, non ? »

Réponse d'Enertrag : « La LPO a mené une étude à ce sujet, que vous pouvez consulter ici : https://eolien-biodiversite.com/IMG/pdf/doc-de-synthese_1281025189.pdf

Également, une étude canadienne est souvent citée sur ce sujet, présentant dans un graphique ses résultats des causes d'accidents mortels chez les oiseaux (nombre pour 10 000 décès) :



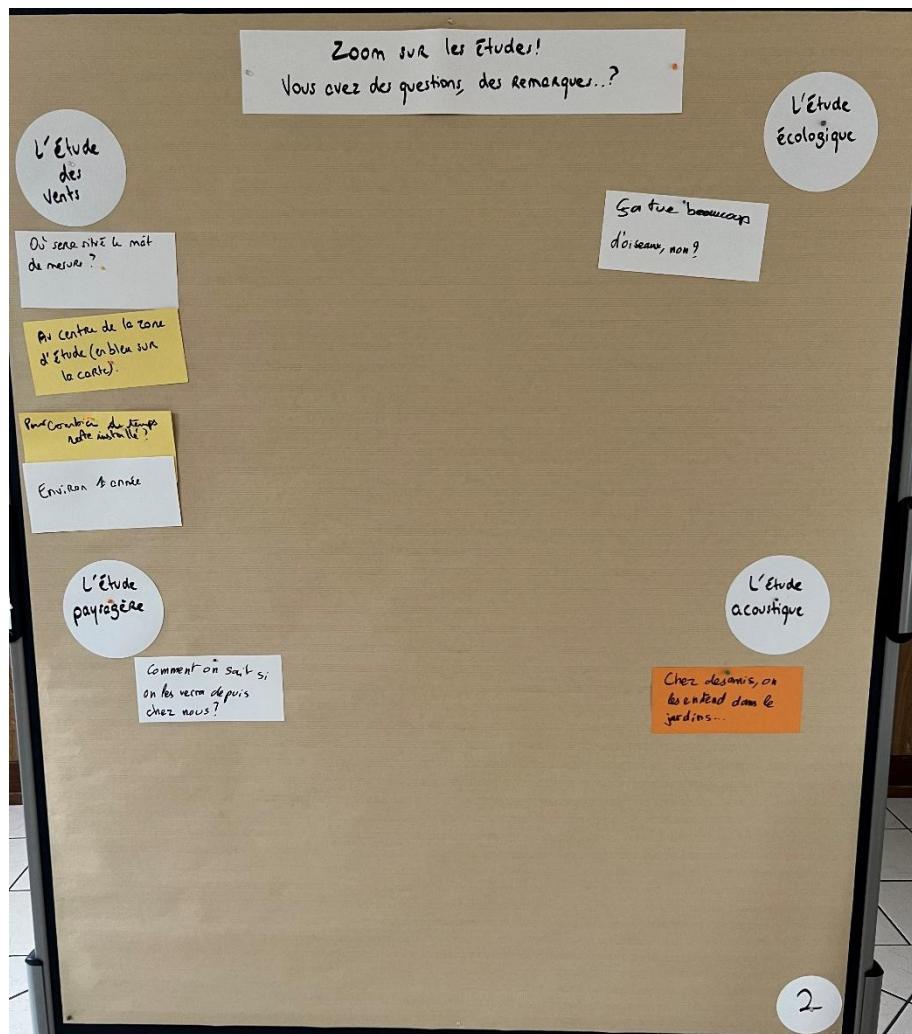
Il faut aussi savoir que les nouveaux parcs sont beaucoup moins mortels, car de nombreuses mesures sont mises en place pour éviter cela (bridage d'éoliennes lors de passage d'oiseaux migrateurs...). »

Question d'un participant : « Comment sait-on si on les verra depuis chez nous ? »

Réponse d'Enertrag : « L'étude paysagère étudiera l'impact paysager du parc, et nous fera des préconisations pour s'adapter au mieux au paysage local. De plus, des photomontages depuis des points clefs de la commune seront réalisés. Nous aimerions travailler ces points de vue avec les habitants, mais vous pouvez dès maintenant vous manifester si vous souhaitez proposer un point de vue depuis chez vous ou depuis un point précis, par mail ou via le site (message ou sur la carte participative). »

Remarque d'un participant : « *Chez des amis, on les entend dans le jardin...* »

Réponse d'Enertrag : « Sachez que les nouveaux modèles d'éoliennes sont beaucoup moins bruyants que les anciens, mais également que chaque parc est tenu de respecter une réglementation. Au-delà d'un ajout de 3 à 5 dB, le constructeur doit installer des peignes ou brider les éoliennes afin de respecter ce seuil. »



Sur la démarche de concertation

Question d'un participant : « *Quelles sont les retombées pour la commune ?* »

Réponse d'Enertrag : « La commune touchera l'IFER, un impôt qui sera d'environ 20 000 € par an pour trois éoliennes, pour toute la durée d'exploitation du parc. D'autres taxes s'y ajoutent, à l'installation et tout le temps de l'exploitation. La commune peut aussi rentrer au capital du projet, actuellement elle n'y est pas. »

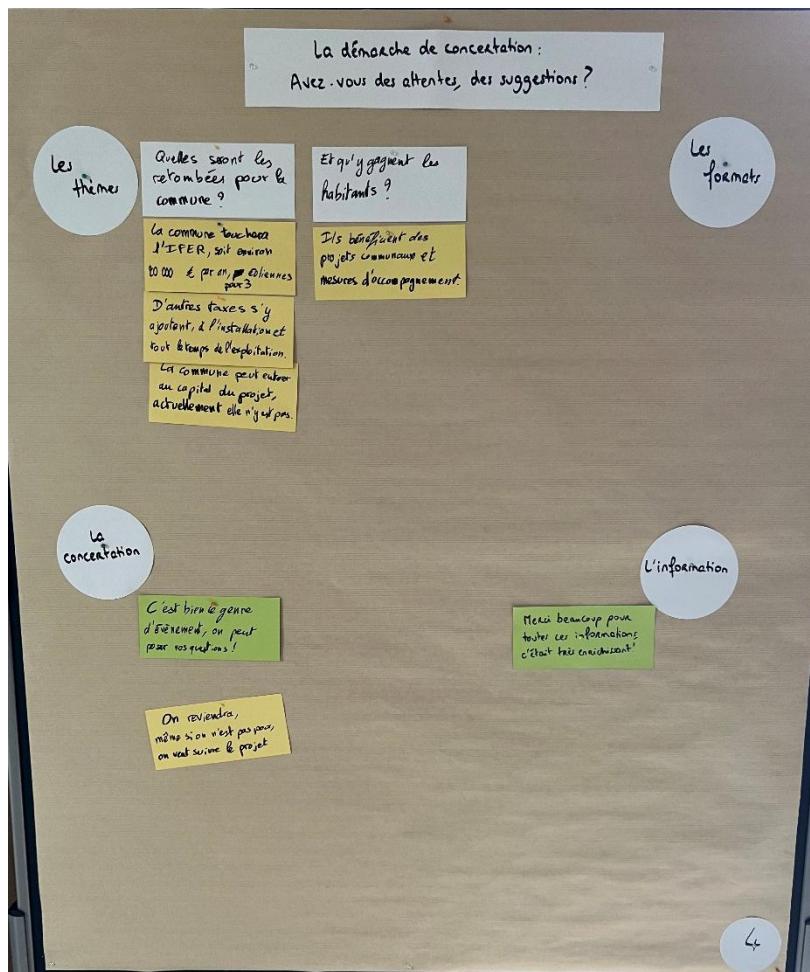
Question d'un participant : « *Et qu'y gagnent les habitants ?* »

Réponse d'Enertrag : « Ils bénéficient des projets communaux mis en place avec les taxes que rapportent le parc, et des mesures d'accompagnement mises en place sur la commune par Enertrag. Nous aurons l'occasion de travailler ces aspects tout au long du développement du projet. »

Remarque d'un participant : « *C'est bien ce genre d'évènement, on peut poser nos questions !* »

Remarque d'un participant : « *On reviendra aux évènements suivants, même si on n'est pas pour le projet, on veut le suivre.* »

Remarque d'un participant : « *Merci beaucoup pour toutes ces informations, c'était très enrichissant !* »



4. Les prochaines étapes

Le mât de mesure va être installé sur la zone d'étude début août.

Nous vous enverrons, à la rentrée, une lettre d'information revenant sur les échanges du forum et les actualités du projet.

D'autres évènements de concertation sont à venir au cours de l'année !

Pour retrouver toutes les informations sur le projet rendez-vous sur le site internet :

<https://www.projeteolien-montboissier.fr> .

Vous pouvez également contacter la cheffe de projet si vous avez la moindre question ou information à lui communiquer.

5. Contacts

Pour toute question sur le projet ou la démarche de concertation, vous pouvez contacter :

Equipe projet ENERTRAG

Julie LILLIQUIST

montboissier@enertrag.com

07 72 30 62 16

Equipe Demopolis Concertation

Romane VALIGNAT

romane.valignat@demopolis-concertation.fr

07 85 63 85 66